

Résolutions à voter et renouvellement des mandats de deux administratrices

Ce premier lien vous permet d'accéder aux différents documents officiels afin de pouvoir exprimer votre vote sur le procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 29 juin 2019 à Orchamps-Vennes, les rapports moral, d'activités et financier 2019. Vous y trouverez également le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2019 et son rapport spécial 2019 qui vous permettront d'obtenir des informations complémentaires pour voter. Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat 2019, de solder certains comptes 115 au compte 110 selon les détails qui figurent dans la résolution, de maintenir à 6,50 € le montant de la cotisation à la fédération départementale 2021 et de vous prononcer sur le renouvellement des mandats de Mme Anne POUCHOULOU et de Mme Mylène ROUSSEL :

<https://bourgogne-franche-comte.famillesrurales.org/5/federation-du-doubs>

Voici ci-dessous les résolutions et les candidatures de Mme Anne POUCHOULOU sur le poste N°10 et celle de Mme Mylène ROUSSEL sur le poste N°11 pour le renouvellement de leurs mandats d'administratrices. Vous pouvez voter avant le vendredi 26 juin 2020 à 12H00 via le lien :

<https://docs.google.com/forms/d/1oCLV9VuTTYW1n83f8SURMrNQ6zMY4oANKIFfwNqbduE/edit>

Résolution n°1 :

Approbation PV de l'assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019 à Orchamps-Vennes.

Résolution n°2 :

Approbation du Rapport Moral 2019.

Résolution n°3 :

Approbation du Rapport d'Activités 2019.

Résolution n°4 :

Approbation du Rapport financier 2019.

Résolution n°5 :

Affectation du résultat 2019 de 176 617.01 € :

- aux différents comptes 115 : 75 739.99 € ;
- au compte 110 : 100 877.02 € dont :
 - 70 877,02 € pour le soutien au réseau FR dans le Doubs suite au COVID ;
 - 30 000,00 € pour le développement du Système d'Information.

Affectation des soldes des comptes 115 au compte 110 pour le montant de - 18 052,30 €

- 115 Commune de Devecey : -428.91€
- 115 S.I. de la Dame Blanche : -19755.52 €
- 115 Commune de Valdahon : 2132.13 €

Résolution n°6 :

Approbation du montant de la cotisation à la fédération départementale sur la carte d'adhérent 2021:
6,50 €

Résolution n°7 :

Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Anne POUCHOULOU au poste n°10.

Résolution n°8:

Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Mylène ROUSSEL au poste n°11.